**AG TTPA du 12 sept 2023**

**Rapport Financier sept 2022-sept 2023**

**Michel Pidoux, trésorier**

Je vais juste commenter ce qui est présenté dans le diaporama réalisé sur ce sujet.

Et dire tout d’abord que nos AG annuelles se déroulant jusqu’à présent en septembre, les comptes sont clos au 31 août de chaque année, y compris pour le renouvellement des adhésions …. Et non au 31 décembre.

TTPA comprend 50 adhérent(e) s, avec des ré-adhésions attendues.

Gestion financière : les adhésions et les comptes en général sont administrés à l’aide d’un logiciel, Assoconnect, auquel vous avez accès pour une ré-adhésion en ligne par exemple. Ce logiciel est assez cher (348€/an) mais inclut notre nouveau site internet (tamtamphytoaroma.com) qui était payé chez Wix.com l’an passé.

Le résultat d’exploitation 2023/2022 montre un **net recul du montant des adhésions** -déjà constaté l’an passé- (1140/ 1445),mais **les charges sont sensiblement identiques** (1066/1013). Les Abandons de frais (frais de missions de membres du Bureau non remboursés) sont portés dans les dépenses et en même temps dans les recettes et donc s’annulent. Le bénévolat de membres de TTPA peut être valorisé pour tenir compte des activités de l’association.

Le résultat final largement supérieur à l’an passé (2642/1815) est dû essentiellement à **l’importance des DONS** ( 2 312/ 680= **+1632**) durant cette année écoulée. Ces dons sont imputables surtout aux nouveaux adhérents formés en aromathérapie, et sont peut être liés aussi à la possibilité de défiscalisation (66% du montant du don) au titre d’association d’intérêt général notifiée officiellement par le Service des Impôts. Nous en sommes reconnaissants vis-à-vis de ces adhérents.

 Rappel : L’adhésion de base (Membre solidaire) étant de 20€ avec la *contrepartie* d’un accès gratuit aux ouvrages et documents diffusés par TTPA (cf site internet-Ressources) , un reçu fiscal ne peut être émis qu’à partir de 30€ (Membre bienfaiteur). Nous avons décidé de l’émettre pour une adhésion au-dessus de 30€ .

**Conclusion :** Le trésorier interpelle donc le Conseil d’Administration :

-sur l’évolution de ce Résultat avec **la chute du nombre de ré-adhésions** : comment impliquer davantage les adhérents dans les différentes actions de l’association, comment rendre l’association attractive, utile pour tous ?

- afin de rendre l’activité de TTPA plus évidente, le trésorier propose qu’une ligne budgétaire soit ouverte pour la zone de Volhimana/Ambavaniasy (Madagascar) dont la pilote est Olivier, pour le développement de cette zone, avec un Appel à Dons TTPA.

**Michel Pidoux**